

Pionnières du féminisme et du syndicalisme : Léa Roback et Madeleine Parent

Dossier thématique réalisé par la Cinémathèque québécoise, en collaboration avec le RéQEF, 2023.

Ces transcriptions sont tirées des chutes de tournage des films *Des lumières dans la grande noirceur* (1991) et *Madeleine Parent, tisserande de solidarité* (2002), réalisés par Sophie Bissonnette.

LE TRAVAIL DES FEMMES ET LEUR PLACE DANS LES SYNDICATS AU QUÉBEC (ANNÉES 1940 et 1950)

Les femmes après la Deuxième Guerre (années 1940 et 1950)

Sophie Bissonnette : Vous Madeleine vous alliez réagir?

Madeleine Parent : Oui, il y a eu des mises à pied dans les usines de guerre, particulièrement dans les usines de munitions, aussi dans l'avionnerie, chez Léa, à RCA Victor, et ailleurs. Et il y a eu des emplois... d'autres emplois perdus dans par les femmes parce que les jeunes gens revenaient de la guerre. Ils avaient droit à leur emploi. Mais il faut dire aussi qu'il y avait un rattrapage à faire dans la production domestique, on avait manqué de bien des choses durant la guerre. Alors par exemple, dans les industries de l'alimentation, dans le tabac, dans une bonne partie de la fabrication d'objets domestiques dont on a besoin et dans les usines de textile, on avait encore besoin de main-d'œuvre. C'était pas au ralenti comme ça avait été par exemple dans la crise des années 1930.

Et en plus de ça, étant donné qu'en 46, nous avons gagné la journée de huit heures, au lieu de deux équipes de travail dans les usines de textile, il y en avait trois. Alors ça demandait encore plus de main-d'œuvre. Alors il y avait dans ce sens-là encore pas mal de travail. Mais c'était surtout dans les secteurs traditionnels où les femmes avaient travaillé avant. Ce qui voulait dire qu'elles étaient moins payées. Il faut dire aussi qu'il y a eu certains changements permanents qui sont venus de la guerre. Par exemple, avant la Deuxième Grande Guerre, il y avait beaucoup d'hommes caissiers dans les banques alors que les femmes caissières l'ont été depuis la Deuxième Grande Guerre et ça a continué. Alors ça veut dire qu'il y a certains travaux qui... et des travaux de bureau, des travaux dans certains services, sont demeurés avec les femmes. Alors il y avait encore pas mal de travail, mais c'était un travail moins bien payé et on revenait à certains travaux traditionnels, avec une certaine « extension », mais limitée. C'est-à-dire qu'il n'était plus question qu'il y ait un grand nombre de femmes qui soient électriciens, machinistes, plombiers ou même menuisiers.

SB : Les femmes avaient le goût de travailler, est-ce que c'était un goût qu'elles avaient acquis entre autres pendant...

MP : Elles avaient le goût et elles avaient le besoin de travailler, parce qu'on avait besoin d'argent, il fallait gagner sa vie. Et au retour de la guerre, ça voulait pas dire que tous les hommes travaillaient immédiatement et que la vie reprenait comme s'ils étaient jamais

partis. Il y avait beaucoup d'ajustement de familles. Il y a des hommes qui sont morts. Il y a d'autres ménages qui ont eu de la difficulté à se réajuster et alors les femmes avaient besoin d'une certaine autonomie et d'un droit de travailler.

Mais avec ça on est entré dans la période maccarthyste, inspirée des États-Unis, où il y a eu la chasse aux sorcières et où le travail des femmes... l'idée qu'il devrait y avoir des garderies pour les enfants surtout des femmes qui avaient à gagner leur vie, que toutes ces choses-là, une fois de nouveau étaient remises en question. Et le militantisme syndical des femmes, la vie syndicale des femmes, en a aussi pris un peu pour son rhume. Parce que quand on revendiquait des garderies, ou le droit au libre choix ou d'autres droits, même salaire égal pour un travail d'égale valeur, le conditionnement d'un certain nombre d'hommes était tel qu'on disait : « Bien, vous n'avez pas d'affaire à ça ». Et on voulait croire, chez un certain nombre d'hommes, que c'était les femmes qui leur faisaient concurrence. Alors il y avait à combattre, dans cette période de maccarthysme et de chasse aux sorcières de législation duplessiste et d'administration duplessiste antisyndicale, où on brisait des grèves, où on s'attaquait à tous nos droits, où on essayait de nous enlever ce que nous avions gagné, de conditions économiques et de droits pendant la guerre, alors il fallait faire face à tout et c'est devenu très difficile.

Le salaire égal pour un travail d'égale valeur (années 1940 et 1950)

Madeleine Parent : En 42-43, j'ai pu constater dans les moulins de coton que pour le même travail, à l'heure, qu'une femme était payée moins qu'un homme. Ça veut dire que la compagnie n'observait pas du tout la consigne du salaire égal pour un travail égal. Et il fallait commencer par ça, parce qu'il y avait deux listes salariales, tant pour les hommes, et tant pour les femmes, à part des ghettos de travail, qui étaient déjà assez nocifs. Et nos premières conventions collectives ont réussi à établir au moins le salaire égal pour un travail égal. On en n'était pas encore à l'autre stage. Mais j'ai eu la chance en 1945, tout de suite après la guerre, de rencontrer deux femmes de la CGT qui étaient déléguées ici à Montréal. Le Bureau international du travail, durant la guerre, avait été transféré de Genève à Montréal. Et en fin de guerre, une première réunion s'est tenue ici. Alors elles étaient déléguées de la CGT, elles siégeaient, j'ai demandé à les rencontrer, ce qui a été fait. Et on a parlé de l'équité salariale et je leur ai dit : « Qu'est-ce que ce qui va arriver? Est-ce qu'il y a moyen d'avoir ce qui a été nommé plus tard comme salaire égal pour un travail d'égale valeur ? ». Et puis elles ont dit qu'en 39, avant la guerre, c'était déjà discuté à l'Organisation internationale du travail et un bon nombre de personnes venant des syndicats, pas du côté patronal, étaient d'accord qu'il fallait faire quelque chose. Mais la guerre a éclaté. Alors tout s'est arrêté à cause de la guerre. Et là, pour une première fois en 45 à Montréal, ils avaient rouvert la question. Et elles souhaitaient qu'il y ait une décision à cet effet. Bien ça a pris jusqu'en 51 pour la passer, étant donné que la guerre s'était terminée en 45.

Sophie Bissonnette : et ce qui a été passé en 51, qu'est-ce que c'est?

MP : Et c'était de la part de l'Organisation internationale du travail. Le principe était salaire égal pour un travail d'égale valeur. À base de compétences, l'effort, les responsabilités et les conditions de travail. Mais le Canada a pris encore plus de temps. D'abord, ça a passé aux Nations-Unies, avant que les différents pays se sentent poussés dans le dos. Et ensuite pays par pays. Et c'est à la Charte des droits que le principe a été consacré ici, mais sans y mettre le mécanisme qu'il fallait. Alors c'est une autre bataille. Mais ça fait partie de la lutte légale qu'il faut faire à chaque stage et de la lutte pratique, ensuite, pour faire respecter une loi que notre gouvernement a adoptée.

Une pionnière dans les unions internationales (années 1940 et 1950)

Sophie Bissonnette : Alors j'aurais aimé ça que vous parliez un petit peu de... d'être une femme dans une organisation syndicale pendant dans ces années-là et vous, Madeleine, comment vous étiez perçue?

Madeleine Parent : Moi... D'abord il faut dire qu'avant que les patrons soient obligés de négocier avec nous, ils ont eu trois ou quatre ans à nous connaître [rire]. À cause de toutes les démarches qu'on a fait auprès de toutes les agences du gouvernement. Et au cours de ces démarches-là, c'étaient les fonctionnaires du gouvernement, les députés-ministres qui avaient affaire à nous et à qui on donnait la riposte et devant qui on faisait les arguments. Alors quand il y a eu les premières conventions collectives avec ces grandes compagnies – parce qu'il y en avait eu d'autres passées avant avec des compagnies plus petites, plus particulièrement dans l'industrie de la laine et d'autres – alors ils avaient compris. Et on avait toujours des comités, assez grands, d'ouvrières et d'ouvriers, qui étaient là et qui participaient eux aussi et ça aussi, c'était différent, que nos comités avaient des femmes alors que d'autres comités, pas chez Léa, mais ailleurs, c'était seulement des hommes. Alors ils avaient appris qu'il fallait qu'ils s'y habituent.

SB : Et avec vos collègues dans les syndicats, est-ce qu'il y avait des frictions, des tensions des fois?

MP : Bien, voici, il faut comprendre la structure. Au Conseil des métiers et du travail de Montréal, il n'y avait pas d'autorité. C'était le rassemblement des gens pour plaider auprès des instances de la ville ou des instances gouvernementales, mais ce conseil n'avait aucune autorité au sein d'un syndicat. C'était l'international. Et nous, nous appartenions à l'Union internationale des travailleurs du textile d'Amérique, affiliée à la Fédération américaine du travail. Alors on pouvait mener notre barque ici au Canada. Mais il faut se rappeler que l'Union internationale, avec son bureau-chef à Washington, était très réactionnaire, qu'ils étaient du côté du patron. Alors il fallait ériger un mur entre les bureaucrates américains et nous, faire *nos* congrès, *nos* conférences ici au Canada, élire *nos* représentants, adopter *nos* politiques, et leur dire : « On vous paye une taxe *per capita*. Mêlez-vous de vos affaires ! ». Et ils ont été obligés de le faire, malgré qu'il fallait toujours les guetter, jusqu'à un certain moment où ils ont trahi complètement., ils sont allés du bord de la Dominion Textile. Alors on s'imposait, c'est tout.

Et au Conseil des métiers et du travail, j'ai été la première femme élue au comité exécutif. Et alors... c'était parce qu'on avait une bonne délégation de travailleuses et de travailleurs des usines du textile, que les travailleuses et les travailleurs du tabac, ceux du... de Léa, et d'autres nous appuyaient. Alors j'ai été élue. Mais il y avait même des gens aux idées avancées qui disaient : « C'est pas une place pour une femme à l'exécutif ». Je disais : « C'est bien de valeur, les gens du textile veulent être représentés ». « Ah, mais c'est pas... ». Pourquoi ? Bien il s'adonnait que deux des officiers allaient boire avant chaque réunion de l'exécutif puis ils arrivaient saoulés. Bien c'était leur problème, c'était pas le mien, hein? Alors j'ai été élue puis j'ai siégé tant que les gens ont voulu et ça s'est passé comme ça. Mais il fallait toujours être prête à foncer, pourvu que les membres voulaient qu'une chose se fasse. Et ne pas admettre qu'il y ait aucune autre raison, qu'on discutait de la question et qu'il fallait disposer de cette question d'une façon ou de l'autre, par débat.